

TRANSFERT DU CONTRAT DE LIQUIDITÉ ECOSLOPS DE CM-CIC MARKET SOLUTIONS À PORTZAMPARC SOCIÉTÉ DE BOURSE

Paris, France. Le 1er août 2018.

Ecoslops, la cleantech qui fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire en revalorisant des résidus pétroliers, annonce avoir transféré son contrat de liquidité précédemment conclu avec CM-CIC Market Solutions à Portzamparc Société de Bourse en date du 1er août 2018.

Le contrat de liquidité mis en œuvre avec Portzamparc Société de Bourse est conforme à la Charte de déontologie établie par l'AMAFI et approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 21 mars 2011.

Ce contrat de liquidité a été conclu pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Il a pour objet l'animation des titres de la société ECOSLOPS (Code ISIN : FR0011490648 – Code mnémorique : ALESA), sur le marché Euronext Growth à Paris.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 23 290,30 euros en espèces
- 2 403 titres ECOSLOPS

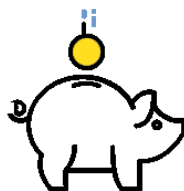
A PROPOS D'ECOSLOPS

Ecoslops est cotée sur Euronext Growth à Paris
Code ISIN : FR0011490648 - Mnémorique : ALESA / éligible PEA-PME.
Contact Relations investisseurs : info.esa@ecoslops.com - 01 83 64 47 43

Ecoslops est la cleantech qui fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire grâce à une technologie innovante, permettant de produire du carburant et du bitume léger à partir de résidus pétroliers. La solution proposée par Ecoslops repose sur un procédé industriel unique de micro-raffinage de ces résidus pour les transformer en produits commerciaux aux standards internationaux. Ecoslops offre aux infrastructures portuaires, aux collecteurs de résidus ainsi qu'aux armateurs une solution économique et écologique.



INTÉGRÉ À LA
LOGISTIQUE
PORTUAIRE



ECONOMIQUE



ÉCOLOGIQUE



TRAÇABLE



CONFORME AUX
RÉGLEMENTATIONS
INTERNATIONALES